

Conditions Générales de location remorque pour voiture

1. La prise et remise de la location est à effectuer au 11 Lange Weidestraat à 1982 ZEMST (Belgique).
2. Prix de la location (TVAC):
Forfait : 1 jour 50,00€, 3 jours 135,00€, 7 jours 300,00€
La caution récupérable est de 250 €, payable en liquide ou sur le compte ING **BE32 3631 7369 4102** (au nom de RADKOV Ivan).
3. Pour une réservation définitive, un acompte de 50€ est à effectuer en espèces ou sur le compte ING **BE32 3631 7369 4102** (au nom de RADKOV Ivan).
Dès réception une confirmation de réservation sera transmise.
4. L'alimentation électrique est fournie par le locataire ou son biais et sous son entière responsabilité.
En cas de mauvaise alimentation ou panne électrique, la responsabilité du loueur n'est pas engagée. .
5. Seul, le cas de force majeure, jusqu'à un mois précédant la location, permet l'octroi du remboursement intégral du prix de la caution. En deçà de un mois, 50% du prix de la location sera réclamé.
6. **Le matériel loué est livré en bon état et bien connu de l'utilisateur : carte grise, assurance, contrôle technique et copie du certificat de conformité, d'un treuil manuel ainsi que 2 sangles, 1 antivol à la tête de la remorque avec cadenas et clé, une roue de secours avec cadenas et clé.**
La responsabilité du loueur ne sera jamais engagée.
7. L'utilisateur déclare être seul responsable de tout dégât survenu au matériel loué ainsi qu'à son contenu. Dédommagement sera réclamé par le loueur sur base d'une expertise établie à l'amiable ou à défaut d'expertise amiable, par expertise judiciaire.
8. Lors du retour, la remorque doit se trouver dans l'état de propreté de départ.
Si tel n'est pas le cas, le loueur prendra les frais de nettoyage à sa charge et facturera 25 € htva de plein droit.
9. Lors du retour (à date et heure convenue), si la remorque n'est pas retournée, le loueur s'autorise à appliquer des frais supplémentaire (2,00€/heure entamée)
10. La remorque est fermée à clé avec antivol. La perte de celle - ci en coûtera 50€ tva comprise.
11. L'entreprise n'est pas responsable si le locataire ou le chauffeur du véhicule ne respecte pas les lois sur la route.
12. Seule une personne physique est entièrement responsable ou déléguée responsable de la location et l'utilisation du véhicule. Elle doit être en ordre avec ses papiers en cas de contrôle sur la route.
13. **Caractéristiques techniques du plateau:**
Marque : MARTZ
Type : 4
Variant : 14
Version : UGV
MTM : 2700 kg (Tarra : 658 kg avec la roue de secours)
Longueur intérieur : 402 cm, - Longueur extérieur : 550 cm
Largeur intérieur : 190 cm, - Largeur extérieur : 204 cm
Valeur de la remorque neuve: 3000 € (htva).
N° de châssis : **SXX4L1550JH019782**
Immatriculation: **QAJL806**
14. La gestion de la location se fera en «bon père de famille», à savoir ne pas laisser jouer les enfants sur la remorque et avec le matériel et les accessoires fournies.
15. **Le loueur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration du contenu.**
16. Les litiges sont uniquement du ressort des tribunaux de Bruxelles.
17. Si le matériel loué n'est pas remis en bon état locatif dans le délai fixé, un supplément de location sera dû.
En outre, le locataire sera tenu pour responsable de toutes les conséquences que ce retard pourrait engendrer pour le loueur.
18. A tout moment, la remorque doit être sécurisée contre le vol (Attelée et non attelée), sous l'entière responsabilité du locataire.
19. Le locataire déclare être couvert par une assurance responsabilité civile.
20. **Une petite liste des prix est présentée pour les pièces cassées, perdus, fournitures endommagées.**

Signature du locataire

(Lu et approuvé)